

BIOQUÉBEC

Budget 2020-2021

Sciences de la vie

- 4 principales mesures :
 - Retrait du seuil d'exclusion des dépenses pour certains crédits d'impôts pour la recherche scientifique et le développement expérimental.
 - Mise en place d'une déduction incitative pour la commercialisation des innovations au Québec (DICI):
 - Cette déduction permettra à une société admissible de bénéficier d'un taux effectif de 2 % sur la partie admissible de ses revenus plutôt que 11,5%.
 - Instauration d'un crédit d'impôt Capital Synergie
 - Sommairement, le crédit d'impôt capital synergie sera accordé à une société qui souscrit à des actions du capital-actions d'une société admissible des sciences des sciences de la vie. Il sera calculé à un taux de 30 % sur le montant payé par la société par la souscription des actions.

Sciences de la vie

- 81 M\$ en soutien à Génome Québec et à l'Institut de recherches cliniques de Montréal pour accroître la recherche clinique et la recherche en génomique.
- En plus, d'autres mesures s'ajoutent :
 - 10 M\$ pour accélérer l'adoption et l'intégration des innovations
 - 15 M\$ en soutien à CATALIS Québec pour augmenter le nombre d'essais cliniques
 - 12 M\$ pour favoriser une utilisation accrue de l'IA en sciences de la vie
 - 67,5 M\$ pour valoriser la recherche publique
 - 100 M\$ pour la mise en place d'un nouveau fonds d'investissement de pré-amorçage consacré à la commercialisation des innovations issues de la recherche publique
 - 20 M\$ supplémentaire pour les zones d'innovation
 - Bonification de 10M\$ pour le Programme innovation du volet Soutien aux projets d'innovation

Sciences de la vie

- 27 M\$ afin de bonifier le processus d'accès aux données pour la recherche pour:
 - Mise en place de cinq nouveaux CADRISQ aux cours des trois prochaines années, notamment dans certains centres hospitaliers universitaires du Québec;
 - Optimisation de l'infrastructure informatique liée aux données;
 - 3 M\$ en soutien à la Commission d'accès à l'information du Québec pour assurer la protection des renseignements personnels et en éviter une utilisation inappropriée.

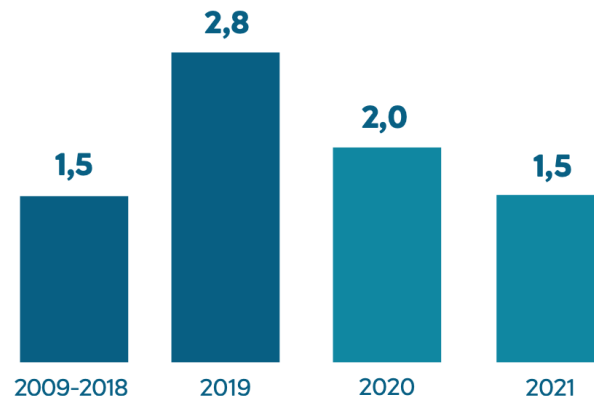
Budget du Québec 2020-2021 – Grandes lignes

- Un budget équilibré sur l'horizon du cadre financier.
- Un surplus de 1,9 G\$ en 2019-2020. FONDS GÉNÉRATION ?
- Des investissements additionnels de 15 G\$ dans le Plan québécois des infrastructures (PQI).
- Une atteinte de l'objectif de réduction de la dette.

Croissance économique

- Le taux d'emploi atteint des sommets.
- Le chômage est à son plus bas.
- Le revenu des ménages est en forte croissance.
- Le Québec en bonne position pour faire face à tous les défis économiques.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE AU QUÉBEC
(PIB réel, variation annuelle en pourcentage)



La croissance
économique
se poursuit

Éducation

- 1,5 G\$ d'investissements en éducation d'ici cinq ans :
 - 817 M\$ pour la réussite scolaire dont 471 M\$ pour de nouveaux services.
 - 550 M\$ pour accroître le nombre de diplômés collégiaux et universitaires.
- Ajout de 350 nouvelles classes de maternelle 4 ans et d'au moins 150 nouvelles classes spécialisées.

Remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois

- Une réduction additionnelle du taux de taxe scolaire dès juillet.
- Un investissement additionnel de 339 millions de dollars sur cinq ans afin que plus de familles puissent bénéficier du retour au tarif unique des services de garde subventionnés.

Environnement et lutte aux changements climatiques

- Le Plan pour une économie verte (PEV) 2030 bientôt présenté pourra compter sur un total de 6,2 milliards de dollars d'ici mars 2026.
- Le gouvernement double ses investissements pour lutter contre les changements climatiques.
- Le gouvernement vise d'atteindre la cible de réduction des émissions de GES fixée pour 2030.
- 1,3 G\$ pour favoriser la décarbonisation des entreprises du secteur industriel.
- 1,4 G\$ sur six ans pour le programme Roulez vert qui vise à favoriser l'acquisition de véhicules électriques et de bornes de recharge.
- 473 millions de dollars sont prévus pour mettre en place des solutions conçues en concertation avec le milieu municipal et la communauté scientifique, qui réduiront l'incidence des inondations sur les communautés.
- 15,8 G\$ en transport collectif et six projets structurants de transport collectif électrique figurent désormais dans le PQI.

Santé et services sociaux

- Investissements de 5,4 G\$ d'ici cinq ans dont 1,1 G\$ dès cette année.
- 126 M\$ pour améliorer le soutien aux parents d'enfants majeurs handicapés.
- 181 M\$ pour freiner la violence conjugale.
- 260 M\$ pour accroître les initiatives en santé mentale.
- Un crédit d'impôt doublé et simplifié pour les personnes aidantes.

Protection de la jeunesse

- 450 M\$ sur cinq ans pour embaucher des intervenants partout au Québec.

Soins aux aînés

- 900 lits supplémentaires dans les CHSLD qui s'ajoutent aux 900 annoncés l'an dernier.
- Embauche de ressources pour augmenter l'offre de soins et de services à domicile.

Culture

- Des investissements additionnels records de 407 millions de dollars d'ici cinq ans pour promouvoir davantage la spécificité culturelle du Québec et favoriser son essor.
- Un soutien renforcé à la production télévisuelle et cinématographique.

Mesures fiscales pour encourager l'investissement et l'innovation

- 556 M\$ sur cinq ans pour favoriser l'investissement des entreprises avec le C3i, un nouveau crédit d'impôt.
- 334 M\$ pour appuyer l'innovation et sa commercialisation.

Développement régional

- 1,5 G\$ pour dynamiser le développement économique des régions et valoriser les ressources naturelles